

L'ENTRAIN

Riche de notre passé

pour créer l'avenir



Participation au journal:

Solange Perreault
Monique Sévigny
Jean Boudreault
Angèle Thouin
Marie-Hélène Riopel
Sylvie Perreault
Catherine Daigle
Karoline Létourneau, responsable

Si le cœur vous en dit, vous pouvez vous joindre à notre équipe en tout temps en contactant la responsable. Il y a de la place pour de nouvelles chroniques.

.....

*Sachez qu'il est possible pour les anciens **résidents de La Reine** de connaître ce qui se passe chez-nous!!! Il suffit de vous abonner au coût de 40 \$ par année. Faites alors parvenir votre chèque libellé à la Municipalité de La Reine, 1, 3^e ave ouest, La Reine, JOZ 2L0. N'oubliez pas d'y inscrire votre adresse au complet. À tous les mois, vous recevrez votre journal **l'Entrain**.*

.....

Tous ceux et celles qui ont des choses à faire paraître dans le journal, annonces ou articles pouvant intéresser la population, vous n'avez qu'à les déposer au bureau municipal, ou me les faire parvenir par courriel: projet.lareine@mrcao.qc.ca, avant le 15 de chaque mois. Plus la participation est grande, plus le journal est intéressant!

.....

*Votre journal est maintenant disponible sur le site internet de votre municipalité : **lareine.ao.ca** onglet "la municipalité" dans la marge gauche, journal local et nouvellement sur les pages Facebook **Ça Bouge à La Reine** et **Municipalité de La Reine Info***



Mot de la responsable

Vol 29 #11, Novembre 2024

Bonjour à tous,

Wow! Quels mois remplis de bels accomplissements pour l'ensemble de la communauté ont été Octobre & Novembre !

Malgré la température automnale, nos petits monstres et nos princesses ont quand même bravés celle-ci pour réaliser leur cueillette annuelle et ont été bien gâtés encore une fois cette année! La générosité des citoyens de La Reine est chaque fois très remarquable. Et c'est dans une ambiance plus clémente et un ciel étincelant que s'est déroulé Le Sentier D'Halloween du Bout du Monde. Petits et grands ont profités de sucreries, d'ambiance mystérieuse, de frousses et de petit coin chaleur! Tout ça a été gentiment offerts par plusieurs bénévoles, le Club Optimiste de La Reine et la Municipalité de La Reine! Une belle réussite!

Sinon, le record de participation aux repas communautaire offerts par le Club de l'amitié du 3^e âge de La Reine, ne cesse d'être battu de mois en mois! Les rencontres intra et inter-municipales animent vivement ces repas et c'est dans la joie et l'abondance que les bénévoles vous reçoivent avec une gentillesse et une fierté immense! Encore une belle réussite!

Aussi, c'est avec un réseau de distribution d'eau potable bien rincé que nous entrons dans la période hivernale. Ces rinçages, effectués plus régulièrement ont améliorés grandement l'état de notre réseau et du même fait, la qualité de notre eau.

Il y a également d'autres belles réalisations, visites et amélioration qui ont eu lieu dans différents organismes qui ont également enjolivés notre vie communautaire. Nous les saluons également.

Sur ce, dans une ambiance qui commence tranquillement à sentir le sapin, la cannelle et le girofle, je vous souhaite un mois de Novembre des plus agréable et je vous invite à rester informé des diverses activités et rencontres que la communauté offrira prochainement!

Karoline Létourneau

Bonne fête!! (Décembre)



2 Réjean Veillette

16 Nathalie Boileau

23 Mélanie Michaud

9 Thomas Bernard

17 Steve Hardy

27 Gérald East

12 Normand Moore

18 Alexandre Philippon

28 Monique Sévigny

16 Xavier Perreault

22 Marie-Claire Piché

Objet : Démission prenant effet le 9 Décembre 2024

Aux Lareinois et Lareinoises, aux élus, aux employés municipaux et aux bénévoles. À vous qui contribuez au développement et le maintien de notre village.

C'est avec sagesse et certitude que je vous annonce ma démission officielle en tant que mairesse de La Reine. C'est difficile pour moi de prendre cette décision parce que j'ai toujours pensé qu'il fallait aller au bout de nos engagements, cependant j'ai appris qu'il est bon d'être humble, d'accepter que les choses changent et comprendre que les engagements pris ne correspondent plus à ma réalité.

Je me suis engagée en tant que mairesse dans le besoin d'aider ma communauté et de participer à son évolution. Je me suis plutôt retrouvée dans un monde de paperasse et de termes que je ne connaissais pas. Je me suis toutefois intéressée à la politique municipale et j'ai pris mon rôle au sérieux, rôle que je pense avoir accompli au meilleur de mes capacités.

Je me suis retrouvée souvent dans des situations inconfortables et inconnues, dans lesquelles je devais cependant faire paraître tout le contraire. Je me suis sentie à la merci des événements. Cela m'a permis de développer une grande confiance en moi et une force raisonnable pour prendre les choses en charge. J'ai découvert ce monde avec curiosité et j'ai beaucoup appris. Mais aujourd'hui je suis au bout de mes ressources. J'aurais voulu donner d'avantage en tant que mairesse, mais j'ai d'autres engagements personnels et il m'est pénible de ne pas trouver le temps nécessaire pour mener ce travail à ma satisfaction.

Je suis extrêmement reconnaissante de la chance que j'ai eue de vivre cette magnifique expérience. Merci sincèrement à tous et toutes de m'avoir fait confiance et d'avoir cru en moi. Merci de m'avoir toujours respectée. Merci d'accepter ma démission avec empathie car je sais ce que représente une démission dans un conseil municipal: encore plus de travail qu'on devrait en avoir. Je sais comment vous pouvez vous sentir et j'en suis désolée.

Je pars comme je suis arrivée, avec bon coeur.

Fanny Dupras-Rossier



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
TENUE LE 7 OCTORE 2024

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2. 24-10-192-: ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance en titre, tel que présenté :

- 1. Ouverture de la séance; Il est : _____**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 septembre 2024 à 19h00;**
- 4. La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 30 septembre 2024 par e-mail;**
- 5. Voirie**
 - 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie*
- 6. Rapport des activités du maire, des conseillers, DG ou DGA;**
 - 1) Rencontre de la MRC du mois*
 - 2) Rencontre OH Lac Abitibi*
 - 3) Précision sur la TECQ 2024-2028 en lien PGA*
 - 4) Statistique Canada – Amélioration énergétique de nos bâtiments*
 - 5) Colloque de zone/Formation en ligne DG*
 - 6) Suivi DEC Enviro*
 - 7) Absence DG*
- 7. Correspondance;**
 - 1) Conseil en Bref*
 - 2) Lettre OH Lac Abitibi -Ville de La Sarre*
 - 3) Inspection et vérifications en sécurité incendie 2024-2025*
 - 4) Lettre regroupement SSI Abitibi-Ouest*
 - 5) Prolongement Politique l'aménagement et urbanisme*
 - 6) Lettre APEX expert conseil*
- 8. Présentation des comptes à payer;**
- 9. Diverses résolutions:**
 - 1) Déclaration des exigences d'intégrité et engagement a prendre d'un contrat*
 - 2) Autorisation de signature – Documents légaux*
 - 3) Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement et violence et incivilité au travail*
 - 4) Politique de prévention à personnalisé pour les employés*
 - 5) Demande installation ponceau matricule 0610 29 4351 RG 8*
 - 6) PPA-CE 22150.00\$ profilage de fossé ou autres*
 - 7) Dépôt d'une lettre élu*
 - 8) Avis de convocation Dossier 442450*
 - 9) Attribution mandat suivi de Contrat phase 3 DEC Enviro*
 - 10) Avis de Rappel Taxation 2024 8 octobre 2024*
 - 11) Formation Gestion de la trésorerie -Le cycle financier 8-15 nov.*
 - 12) Demande de nivelage*
- 10. Période de questions (de 20h à 20h30);**

11. **Rapport de Projet de Développement**
 - 1) Dépôt du projet SPRI « Un p'tit goût de chez nous »
 - 2) Politique de vente de lots en zone urbaine
 - 3) Agrandissement stationnement bateau/VR
 - 4) Plan publicitaire journal L'Entrain
12. **Sécurité Civile**
13. **Varia : Sujet Divers**
14. **Clôture de la séance. Il est ___ h**

3. **24-10-193: ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE**
9 SEPTEMBRE 2024 À 19H02

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 septembre 2024 à 19h02.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 9 septembre 2024 à 19h02.

4. **La greffière-trésorière dépose au conseil le rapport mensuel des revenus et des dépenses de la Municipalité au 30 septembre 2024 par e-mail;**

5. **VOIRIE**

- 1) Résumé Contremaitre Opérateur en Voirie
- 2) **24-10-194 : Abatage d'arbres en mauvais état et 2 cerisiers Schubert malades**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser le contremaitre à faire l'abattage des arbres en mauvais états et les deux cerisiers de Schubert malades.

6. **RAPPORT DES ACTIVITÉS DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DG OU DGA;**

- 1) Rencontre de la MRC du mois
- 2) Rencontre OH Lac Abitibi
- 3) Précision sur la TECQ 2024-2028 en lien PGA
- 4) Statistique Canada – Amélioration énergétique de nos bâtiments
- 5) Colloque de zone/Formation en ligne DG
- 6) Suivi DEC Enviro
- 7) Absence DG

7. **CORRESPONDANCES**

- 1) Conseil en Bref
- 2) Lettre OH Lac Abitibi -Ville de La Sarre
- 3) Inspection et vérifications en sécurité incendie 2024-2025
- 4) Prolongement Politique l'aménagement et urbanisme
- 5) Lettre APEX expert conseil

8. 24-10-195: PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé et résolu à l'unanimité:

- D'accepter la présentation des comptes à payer, pour septembre 2024 de **107 323.41\$** et octobre 2024 pour **4 527.38\$** d'autoriser le paiement de ces factures par chèques ou par paiement direct Desjardins.
- D'accepter la présentation des factures payées par Accès D'Affaires, Visa ou par chèques manuels de septembre 2024 au montant de **1 702.32\$**
- D'accepter la présentation des salaires versés aux employés et aux élus, en septembre 24 pour un montant de **18 356.03\$** et les DAS provinciales et fédérales; remises d'aout 2024 payées en septembre 2024 pour **4 388.68\$**
- Soit : le grand total des dépenses pour septembre et octobre 2024 pour **136 297.82\$.**

9. DIVERSES RÉOLUTIONS

1) 24-10-196: Déclaration des exigences d'intégrité et engagement à prendre lors de la signature d'un contrat avec fournisseur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a l'obligation de faire remplir une déclaration d'intégrité et engagement lors d'un contrat signé avec les fournisseurs selon les articles 21.26, 21.26.1 et 21.28 de la loi sur les contrats des organismes publics;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de respecter cette obligation de faire signer une déclaration d'intégrité et engagement lors d'un contrat signé par chaque fournisseur avant l'attribution d'un contrat.

2) 24-10-197: Autorisation de signature – Documents légaux

Il est proposé résolu à l'unanimité que la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité tous types de documents légaux et à intervenir avec différents fournisseurs.

3) 24-10-198: Politique de prévention et prise en charge du harcèlement, violence et l'incivilité au travail

POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL

ATTENDU QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité;

ATTENDU QUE la Loi sur les normes du travail prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel;

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens;

ATTENDU QUE la municipalité de La Reine ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail;

ATTENDU QU'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain;

ANNEXE A

1. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE

La présente politique vise à :

- ✓ Établir la procédure de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail;
- ✓ Préciser les rôles et les responsabilités des membres de l'organisation;
- ✓ Assurer le soutien approprié, dans la mesure où cela lui est possible, aux victimes de harcèlement, d'incivilité ou de violence au travail;
- ✓ Développer une culture organisationnelle empreinte de respect;
- ✓ Contribuer à la responsabilisation, la sensibilisation, l'information et la formation du milieu.

2. CHAMP D'APPLICATION

Cette politique régit les relations entre collègues de travail, entre supérieurs, entre cadres et subalternes, entre les employés et les citoyens, entre les employés et les élus, entre les employés et les fournisseurs ainsi que celles entre les employés et tout autre tiers.

Cette politique s'applique aux conduites pouvant survenir dans le cadre du travail. Ces conduites peuvent notamment survenir sur les lieux du travail, y compris les lieux de télétravail, lors de formations, de réunions ou de déplacement, à l'occasion d'événements sociaux reliés au travail (ex. : party de Noël, dîner d'équipe) ou via les communications transmises par un moyen technologique (ex. : médias sociaux, Zoom, Microsoft Teams).

EN CONSÉQUENCE, il est et résolu à l'unanimité de :

QUE la municipalité de La Reine adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail et voir annexe A au complet à l'interne au bureau municipal

4) 24-10-199 : Programme de prévention a personnalisé pour les employés

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à développer un programme de prévention personnalisé pour les employés durant ces périodes plus tranquilles.

5) 24-10-200: PPA-ES 2024

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une subvention dans ce programme;

Il est proposé par et résolu à l'unanimité, de faire faire du profilage de fossé dans les rangs de La Reine.

6) 24-10-201 : Dépôt d'une lettre de démission d'un élu

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale dépose à l'assemblée du conseil la lettre de démission de la mairesse qui sera effectif pour le 9 décembre 2024;

Il est proposé et résolu à l'unanimité, de prendre cette lettre en considération ainsi que la date et d'accepter la démission de Mme Fanny Dupras, mairesse.

7) 24-10-202 : Avis de convocation Dossier 442450

CONSIDÉRANT QUE la municipalité à reçu un avis de convocation de la CPTAQ pour le dossier 442450;

Il est proposé et résolu à l'unanimité, de mandater la directrice générale à assister à la rencontre le 10 décembre 2024 par l'application zoom.

8) 24-10-203 : Avis de Rappel Taxation 2024

Il est proposé et résolu à l'unanimité, de mandater la directrice générale à faire un rappel de taxation 2024, le 8 octobre 2024, pour les retardataires de paiement de taxe 2024.

9) **24-10-204:** **Formation : Gestion de la trésorerie- Le cycle financier 8-15 nov.**

Il est proposé et résolu à l'unanimité, d'autoriser la directrice générale à suivre la formation Gestion de la trésorerie- Le cycle financier pour ces deux dates durant 4 heures par jour au cout de 335.00\$ plus taxes.

10) **24-10-205 :** **Demande de nivelage – Citoyen**

Il est proposé et résolu à l'unanimité de ne pas accepter cette demande et d'offrir au citoyen de payer la municipalité s'il veut faire faire du nivelage sur son territoire.

10. **PÉRIODE DE QUESTIONS (20H À 20H30)**

11. **RAPPORT DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT**

1) **24-10-206 :** **Dépôt du projet SPRI « Un petit gout de chez nous »**

CONSIDÉRANT QUE : L'appel de projet SPRI se termine le 1^{er} novembre 2024 et que nous souhaitons bénéficier de ce projet pour encourager l'intégration de nos nouveaux arrivants dans la communauté.

CONSIDÉRANT QUE : que la nourriture est toujours un élément rassembleur peu importe la culture et que celle-ci incite au partage, à la découverte et à l'échange.

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'autoriser Karoline Létourneau chargée de projet de déposer une demande au Programme SPRI d'une valeur de 5000\$ pour un repas communautaire interculturel.

2) **24-10-207:** **Plan publicitaire journal L'Entrain**

Il est proposé et résolu à l'unanimité, de revalider la pertinence du plan dans le journal L'Entrain.

12. **SÉCURITÉ CIVILE**

13. **VARIA : Sujet Divers;**

1) **24-10-208:** **Semaine des tous petits 18 au 24 novembre 2024**

CONSIDÉRANT la neuvième édition de la *Grande semaine des tout-petits* du 18 au 24 novembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE tous les enfants doivent avoir les mêmes opportunités de s'épanouir pleinement, sans égards aux milieux où ils naissent et grandissent;

CONSIDÉRANT QUE cette semaine se tient sous le thème *Ensemble, pour l'égalité des chances dans tous les milieux. Pour que chaque tout-petit s'épanouisse pleinement;*

CONSIDÉRANT QUE les instances municipales sont les plus proches des familles et ont donc un impact tangible sur leur qualité et leur bien-être, en prenant des décisions qui ont des retombées directes sur les enfants de tout âge;

Il est proposé et résolu à l'unanimité;

QUE le conseil municipal autorise la mairesse suppléante à proclamer verbalement la semaine du 18 au 24 novembre 2024, la *Grande semaine des tout-petits!*

QUE le conseil municipal invite les employées à porter le carré-doudou le 18 novembre 2024, qui marquera le début des festivités de GSTP.

2) **24-10-209:** **Réparations quai municipal; période d'hiver**

Il est proposé et résolu à l'unanimité, de faire les réparations du quai municipal par les employés durant la période de l'hiver.

14. **24-10-210:** **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 14 OCTOBRE 2024 À 19h30

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

2. **24-10-211 :** **ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'adopter l'avis de convocation, tel que signifié et de prendre en considération les sujets qui y sont mentionnés.

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption de l'avis de convocation
3. Abrogation résolution 24-08-160 Programmation version 7 TECQ 2019-2023
4. Programmation finale : version 7 TECQ 2019-2023
5. Travaux complémentaire DEC Enviro TECQ 2024-2028
6. Changement de date assemblée du mois novembre 2024
7. Période de questions
8. Clôture de la séance. (___ : ___)

3. **24-10-212 :** **ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 24-08-160**
PROGRAMMATION VERSION 7 TECQ 2019-2023

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution 24-08-160 adopter à la réunion du 5 août 2024 soit : Programmation version 7 TECQ 2019-2023.

4. **24-10-213 :** **PROGRAMMATION FINALE VERSION 7 TECQ 2019-2023**
REDDITION DE COMPTE

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est résolu que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 7 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 7 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

PRIORITÉ 1 :	EAUX USÉES :	288 103.00\$
VOLET 4-A :	VOIRIE :	310 846.00\$
VOLET 4-C :	AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE :	34 995.00\$
VOLET 4-D :	INFRASTRUCTURE SPORTIVES/ RÉCÉRATIVES	<u>11 503.00\$</u>
		645 447.00\$

- Il est proposé et résolu à l'unanimité d'approuver cette résolution tel que mentionnée ci haut et que cette résolution soit déposée dans le PGAMR par la directrice générale.

5. **24-10-214 :** **OFFRE DE SERVICE RECU POUR TRAVAUX COMPLÉMENTAIRE DE DEC ENVIRO POUR LA CARACTÉRISATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE COMPLÉMENTAIRE – PHASE 111**

CONSIDÉRANT QUE la réception de l'offre de service révisée pour des travaux complémentaires de l'entreprise DEC Enviro pour la caractérisation environnementale de site complémentaire -phase 111 -mise en place d'un système d'assainissement sur le territoire de la municipalité de La Reine;

CONSIDÉRANT les recommandations de AtkinsRéalis ainsi que de Laurence Bouchard de la FQM, responsables de nous accompagner et de suivre les travaux pour la caractérisation environnementale du site et nous aider à prendre des décisions complexes.

Il est proposé de suivre leurs recommandations et de refuser cette offre de service du fait que cela ne répond pas exactement à aux critères exigés.

6. **24-10-215 :** **CHANGEMENT DE DATE ASSEMBLÉE DU LUNDI 4 NOVEMBRE 2024 POUR MERCREDI LE 6 NOVEMBRE 2024**

CONSIDÉRANT QUE deux élus ne pourront être présent à l'assemblée du lundi 4 novembre 2024;

Il est proposé et résolu à l'unanimité de modifier la date de l'assemblée du 4 novembre pour le mercredi 6 novembre 19h00 au même endroit qu'habituellement et de faire un avis public affichée aux deux endroits prévus au plus tard le 10 octobre 2024 et de la publier sur notre site internet pour en informer les citoyens.

7. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

10. **24-10-216 :** **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

LUNDI	FERMÉ
MARDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
MERCREDI	10H30 À 12H00 13H00 À 16H00
JEUDI	9H00 À 12H00 13H00 À 16H00
VENDREDI	FERMÉ

En cas d'urgence, veuillez contacter Jonathan Branconnier au 819-301-3706 ou Lise Bégin au 819-301-0804



SAVAIS-TU



La mission du Groupe io est d'améliorer la qualité de vie des jeunes et des adultes de la MRC par la pratique du TRAVAIL DE RUE

Et cette pratique c'est :

- 🧐 **Être présent dans le milieu**
- 🧐 **Avoir des discussions faire de l'écoute (sexualité, toxicomanie, etc)**
- 🧐 **Faire la distribution de matériel dans une optique de réduction des méfaits**
- 🧐 **Faire des accompagnements**
- 🧐 **Référer la personne vers des ressources appropriées**

☎ 819-339-8115





Fondation de Charité des Policiers MRC Abitibi-Ouest
35, avenue Langlois, La Sarre (Québec) J9Z 3K2
*Tél. 819-333-2377 * Télécopieur : 819-333-2655*
joelle.dion@surete.qc.ca

Nouveauté * Sapins de générosité*

Cette année, le comité des paniers Noël procède différemment pour les cadeaux remis aux enfants des familles recevant un panier de Noël. Devant faire face à certaines circonstances hors de notre contrôle, nous ne récolterons plus les jouets usagés.

Cependant, nous invitons les citoyens à offrir un cadeau à un enfant, en allant récupérer une boule hornant un des **6 sapins de générosité** situés à La Sarre. Chacune des boules représentent un enfant (âge et sexe) et vous êtes invité a lui acheter un cadeau d'une valeur minimale de 20\$ et le rapporter sous un sapin situé dans les lieux suivants :

- Local des paniers de Noël au Plaza La Sarre**, 77 2^e rue Est La Sarre
- Consommation Plus**, 330 rue principale La Sarre
- Entrepôt Deschênes**, 69 5^e avenue Est La Sarre
- Caisse Desjardins Abitibi-Ouest**, 66 5^e avenue Est La Sarre
- West Fraser**, 210 9^e avenue Est La Sarre
- Poste SQ MRC Abitibi-Ouest**, 35 avenue Langlois La Sarre



La Campagne des sapins de générosité se déroulera tout le mois de novembre dans les entreprises participantes. Vous pouvez également vous renseigner sur les sapins de générosité en consultant notre page facebook de la **Fondation de Charité des policiers de l'Abitibi-Ouest.**

Cordialement, sergente Joëlle Dion

Coordonnatrice de la 42^e Campagne des paniers de Noël 2024

MRC Abitibi-Ouest

Formulaire de demande Paniers de Noël 2024

Demandes acceptées jusqu'au 2 Décembre 2024

Formulaires disponibles dans l'entrée du Centre Communautaire et sur la page Facebook Municipalité de La Reine Info et Ça Bouge à La Reine.



La Fondation de charité des policiers de la
MRC Abitibi-Ouest et le comité organisateur
des paniers de Noël sont très fiers de la

4^E CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL.



De la gauche vers la droite :
rangée du haut en premier :
Agente Joelle Dion , M. Alain
Desrochers, M. Benoit Gauthier,
M. Martin Laprise, M. Marcel
Trahan, Mme Nicol Beaudoin,
M. Yvon Gilbert, Mme Hélène
Charrois et le sergent
Stéphan LeBourdais
En bas : Mme Nathalie Marcotte
et Mme Manon Lacasse



Grâce à votre générosité, nous avons recueilli cette année

11 000\$
au Kiosque du
Carrefour La Sarre

51 587\$
le 7 décembre 2023
lors de la guignolée

28 000\$
en dons financiers
des entreprises

30 000\$
en produits et services
des entreprises

99
boîtes de denrées (caisses de bananes remis à la maison St-André)



Au total, c'est 102 familles qui ont reçu une aide alimentaire sous forme de carte cadeau de l'épicerie Consommation Plus La Sarre, accompagné de cadeaux pour tous les enfants. Cela correspond à 151 adultes et 232 enfants à qui une activité au cinéma La Sarre leur ont tous été offerte ainsi qu'une coupe de cheveux pour les enfants de 15 ans et moins par Coiffure Méli-Mélo.

Nous souhaitons remercier nos partenaires majeurs :



Ainsi que les **40 autres entreprises** qui ont pris part à la campagne 2023 et tous les bénévoles qui ont donné leur précieux temps.

DU FOND DU CŒUR MERCI!

FEUILLET PAROISSIAL DE LA REINE



Semaines du 17 novembre au 29 décembre 2024

- D.17 nov. 11hrs. (058-24) Gabriel Audet – Madeleine Vermette Audet
(023-19) Jeanine St-Arnauld - La famille Bertrand Blais
- D.24 nov. 11hrs. (013-22) Andréa Proulx – Quête des funérailles
(008-23) Marielle Gauthier – Quête des funérailles
- D. 1^{er} déc. 11hrs. Célébration de la parole par Jocelyne Gauthier et Marco Lévesque
- D. 8 déc. 11hrs. (050-19) Jeannine Soulard – Quête des funérailles
(051-18) Clément Audet – Quête des funérailles
- M. 10 dé. 19hrs. Ressourcement et sacrement du pardon à Dupuy
- D. 15 déc. 11hrs. Célébration de la parole par Guylaine Phaneuf et Anne Drainville
- D. 22 déc. 11hrs. (034-24) Gabriel Audet – La famille Charon
(063-21) Denise Perreault – Quête des funérailles
- M. 24 déc. Messe de Noël 20hrs. (014-22) Andréa Proulx- Quête des funérailles
(009-23) Marielle Gauthier – Quête des funérailles
- D. 29 déc. 11hrs. Célébration de la parole par Angèle Thouin et Carole Faucher



Quête du mois d'octobre 2024



Quête : 307.00\$ Prions : 34.00\$

NOËL : UNE ÉTOILE

Pour que le monde soit plus beau, Seigneur,
 Je voudrais allumer des étoiles dans la nuit.
 Une étoile du regard pour un peu de lumière
 Dans le cœur de ceux à qui personne ne fait jamais attention.
 Une étoile d'écoute pour un peu de chaleur
 Dans le cœur de ceux à qui personne ne donne du temps
 Une étoile de parole pour un peu de joie procurée
 Par quelques mots d'encouragement, de merci, de tendresse
 Une étoile de service pour un peu de partage
 Avec des mains qui se tendent, qui travaillent, qui s'unissent
 Une étoile de parfum pour respirez à fond la vie
 Pour admirer et ressentir les merveilles qui nous entourent.
 Je voudrais Seigneur allumer juste quelques petites étoiles
 Pour conduire le monde jusqu'à toi. Danielle Sciaky



BONNES SEMAINES!

.....



Vendredi 15 novembre

13 :00 à 16 :00

Local des fermières

Atelier Bracelet d'amitié

Fournitures sur place

Activité pour tout le monde

Inscription : Marie-Hélène Riopel

819-856-6321

*ACHAT DE PETIT
CADEAUX DE NOEL
ET DE PATISSERIES*

Marché de Noël

23 NOVEMBRE 10H À 17H

AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

LA REINE

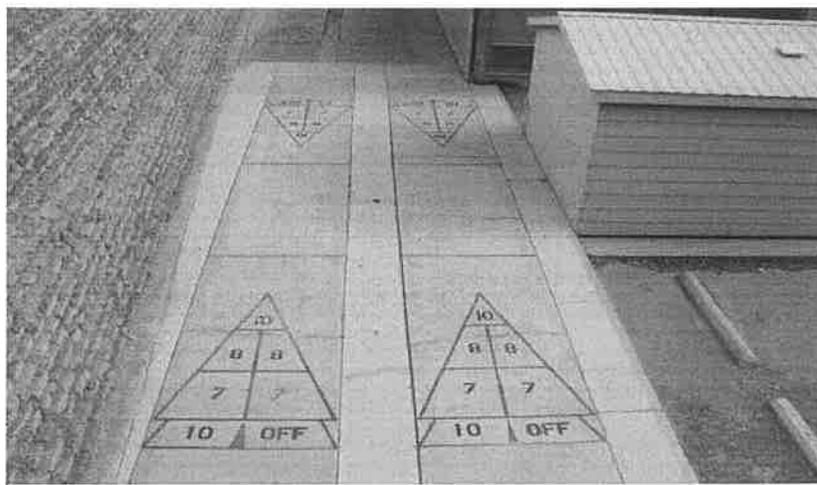
PAR LE CERCLE DES FERMIERES

Club de l'Amitié du 3^e Âge de La Reine

Vous avez envie de vous divertir et de fraterniser. Vous êtes invité à venir nous rejoindre le **19 novembre prochain à 13h30 au centre communautaire**. Nous avons fait l'acquisition d'un jeu de shuffleboard intérieur, qui ressemble à un jeu de mississipi mais qui se joue debout avec bâton. Il y a aussi des jeux de cartes, scrabble, etc. Avec un petit café et de la bonne compagnie, on devrait s'amuser. Et si nous avons une bonne participation, nous pourrions le faire régulièrement.

Votre comité :

- Sylvie Perreault, présidente
- Pierrette East, trésorière
- Angèle Thouin, secrétaire
- Jacques Perreault, directeur
- Suzanne Robitaille, directrice
- Yvan Roy, directeur



Bienvenue à toute la population...

Traditionnel repas du temps des fêtes...

Visite du Père Noël...



Dimanche le 8 décembre 2024, vous êtes invités au traditionnel repas du temps des fêtes organisé par les membres du club optimiste.

Par la suite, visite du Père Noël avec remise de cadeaux pour tous les enfants de la paroisse, oubliez pas de l'inscrire auprès de Kelly Bordeleau.



Quand : Dimanche le 8 décembre 2024
Lieu : Centre Communautaire
Heure : 12h00
Prix : 15\$ pour les adultes et les enfants de 12 ans et +
Gratuit pour les enfants de 12 ans et moins.



Joyeux temps des Fêtes!

Bruno Roy, président 2024-2025



RÉFLEXION D'AUTOMNE

Volume 15, numéro 10, novembre 2024



Ah l'automne !!!

Octobre nous trouve affairés avec les dernières récoltes, le rangement extérieur et l'Halloween.

Décembre nous fait anticiper l'effervescence des fêtes, les activités et le bonheur de célébrer en famille.



L'automne est, pour moi, une saison magnifique qui apporte une transition colorée entre l'été et l'hiver. Avec le temps qui se rafraîchit, c'est le moment de se blottir autour d'un feu de cheminée et de déguster un chocolat chaud. Mais qu'en est-il de novembre? Novembre évoque souvent une sensation de nostalgie, mais c'est aussi une occasion de renouveau, où l'on peut réfléchir et se préparer à la nouvelle année... et aux longs mois d'hiver. Voici quelques pistes de réflexion d'automne.

LA JOURNÉE SANS PAPIER

Célébrée le 6 novembre, la journée sans papier a été créée pour encourager les pratiques de durabilité et pour promouvoir l'utilisation des technologies numériques. Elle vise à réduire le gaspillage de papier et à souligner les impacts environnementaux de la consommation excessive de papier.

Voici quelques-unes des principales motivations derrière cette journée :

1. Réduction de la déforestation

La production de papier nécessite une quantité significative de bois, ce qui contribue à la déforestation. En réduisant la consommation de papier, nous pouvons aider à préserver les forêts et la biodiversité.

2. Économie d'eau

La fabrication de papier est un processus qui requiert beaucoup d'eau. Moins de papier signifie également une réduction de la consommation d'eau, ce qui est crucial dans les régions où l'eau est rare.

3. Diminution des déchets

Le papier est l'un des déchets les plus courants dans les Lieux d'enfouissement. En adoptant des pratiques sans papier, on peut réduire la quantité de déchets et favoriser le recyclage.

4. Transition vers le numérique

La journée sans papier encourage les individus et les organisations à adopter des alternatives numériques pour la gestion de l'information, la communication et l'administration. Cela peut accroître l'efficacité et réduire les coûts.

En participant à cette journée, les gens peuvent être inspirés à adopter des pratiques durables à long terme, telles que la numérisation des documents, l'utilisation d'applications et de services en ligne et la réduction de la consommation de papier au quotidien.



LES SERPUARIENS... VOUS CONNAISSEZ?

La transition numérique apporte de nombreux avantages, mais elle comporte également des défis importants, dont l'obsolescence technologique.

On le sait, les technologies évoluent rapidement, ce qui peut rendre certains systèmes ou équipements obsolètes en peu de temps, nécessitant des mises à jour fréquentes ou le remplacement de certains équipements.

L'ARPE (Association pour le recyclage des produits électroniques) est un organisme à but non lucratif piloté par l'industrie. Il coordonne des programmes de recyclages aux quatre coins du pays afin que les produits électroniques en fin de vie utile soient traités de façon sécuritaire, sûre et écologique.

Recycler ses Serpuariens, ça ne sert pas à rien!

C'est **plus de 150 types de produits** qui peuvent être apportés dans un point de dépôt officiel. Ainsi, nous pouvons avoir la conscience tranquille et l'assurance que nos produits seront détournés des sites d'enfouissement et qu'ils seront recyclés dans le respect de l'environnement.

En effet, les plus récentes technologies sont utilisées pour démonter les appareils et ainsi recueillir des matières premières telles que le verre, le plastique, l'or et le cuivre. Les substances préoccupantes, comme le mercure et le plomb, sont aussi traitées de manière responsable afin de protéger l'environnement ainsi que la santé et la sécurité des travailleurs qui les manipulent. Les matériaux récupérés sont ensuite réinsérés dans la chaîne de production et utilisés pour fabriquer de nouveaux produits.

Aujourd'hui, il est impossible d'envisager un monde sans produits électroniques. Ensemble, nous pouvons faire en sorte qu'il soit tout aussi impossible d'envisager un monde où les produits électroniques désuets s'accumulent dans des sites d'enfouissement et nuisent à notre environnement.

LA JOURNÉE MONDIALE SANS ACHATS

La Journée mondiale sans achats, célébrée le 23 novembre, est un mouvement qui invite les gens à s'engager dans la consommation consciente et à réfléchir sur leurs habitudes d'achat.

Créer en 1992 par l'artiste Ted Dave à Vancouver, elle vise à encourager les gens à réfléchir sur la culture de la consommation et ses impacts sur l'environnement et la société. Depuis sa création, le mouvement a gagné en popularité et s'est répandu dans le monde entier, devenant un symbole de résistance contre le consumérisme excessif.

Objectifs :

- 🌱 Sensibilisation à la consommation
- 🌱 Encourager les gens à réfléchir sur leurs choix de consommation et les conséquences environnementales et sociales de leurs achats.

Promotion d'alternatives

Inciter à explorer des alternatives à l'achat, telles que le troc, l'emprunt ou la réparation d'objets.

Actions suggérées :

- 🌱 Les participants sont encouragés à ne pas faire d'achats le 23 novembre et à réfléchir sur leurs habitudes de consommation.
- 🌱 Organiser ou participer à des événements tels que des marchés de troc, des ateliers de réparation, ou des projets communautaires qui favorisent le partage plutôt que l'achat.

Bref, la Journée mondiale sans achats vise à encourager une réflexion critique sur la consommation, à promouvoir des modes de vie durables et à renforcer la solidarité communautaire. En participant, les gens peuvent contribuer à un changement positif et un avenir plus durable.

Commanditaires

Partenaire

Bout du Monde



Municipalité
de La Reine

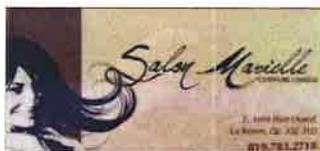
Partenaire

Okiko



Partenaire

Duwan



BOUCHERIE
DU
BRACK



Décembre 2024



dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
1	2	3	4 	5	6	7
8 Noël de Enfants 12h 	9	10 BIBLO 	11 	12	13	14
15	16	17	18 	19	20	21
22	23	24	25 NOËL  	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4

5 6 Notes